

## Conférence annuelle du CESE : Le Premier ministre saisit le Conseil sur trois chantiers

*Mardi 11 juillet 2017 – En ouverture de la conférence annuelle du CESE, qui se tient actuellement au Palais d'Iéna, le Premier ministre a rappelé l'importance du Conseil économique social et environnemental dans le dispositif institutionnel et la nécessité de « se mettre ensemble au service de la transformation du pays ».*

Dans son discours d'ouverture de la première conférence annuelle du CESE, le Premier ministre a rappelé la responsabilité du Conseil en tant que chambre de la société civile organisée. Il a proposé au Président et aux conseiller.ère.s de « prendre ensemble un peu d'avance sur le futur » par le biais de trois nouvelles saisines :

- 1- **Le devenir du travail indépendant ;**
- 2- **La coordination et l'organisation des acteurs de la transition écologique** selon les modalités suivantes : co-construction entre acteurs publics et privés, simplicité des outils de planification et expérimentation pour les collectivités locales ;
- 3- **L'accompagnement des personnes les plus fragiles** en limitant le champ à trois aspects principaux : la lutte contre les ruptures de parcours des jeunes majeurs, l'amélioration de la prise en charge éducative, sociale et médicale des enfants ayant des troubles du comportement et enfin l'intégration dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en particulier les plus jeunes.

Le Conseil économique social et environnemental, organise les 11 et 12 juillet, au Palais d'Iéna, sa conférence annuelle en présence des Président.e.s ou des Secrétaires généraux des organisations représentées au CESE, afin d'établir la feuille de route 2017-2018 de la 3<sup>ème</sup> Assemblée de la République.

## Programme détaillé des deux jours :

### **Mardi 11 juillet**

- 8h : **Conférence de presse**  
9h - 10h : **Ouverture par le Premier Ministre**  
Plénière en présence de tou.te.s les conseiller.ère.s et des « numéros 1 » des organisations  
10h30 – 12h30 : Réunion des sections  
14h30 – 16h30 : Reprise des travaux en section  
18h30 – 20h : Réunion du Bureau en présence des Président.e.s de section et de délégation

### **Mercredi 12 juillet**

- 9h – 12h : Réunion des groupes et des sections  
10h – 12h : Réunion du Bureau  
14h : Réunion des groupes  
15h : Plénière de restitution des travaux avec tous les conseiller.ère.s  
Intervention des Président.e.s de section  
Intervention des groupes  
17h : **Intervention du Président du CESE**  
**Clôture par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, Christophe Castaner**

**Pour plus d'informations :**  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)  
twitter @lecese

**Contact presse :**  
Charlotte Daviau  
06 28 78 77 74  
charlotte.daviau@havas.com

**Informations pratiques :**  
Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social  
et environnemental  
9 place d'Iéna, 75016 Paris  
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9